

MISE EN PLACE D'UNE AIRE DE COMPOSTAGE EN PIEDS D'IMMEUBLES

Communauté de communes du Bassin de Marennes



10, Rue du Maréchal Foch

B.P. 28

17320 Marennes

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



La mairie de MARENNES par l'intermédiaire du CCAS mène un projet de Développement Social Local sur la résidence Les Grossines depuis 2016. Ce projet s'effectue en partenariat avec la CAF, le département de la Charente-Maritime et le bailleur social Habitat 17.

L'objectif principal de cette démarche est l'amélioration des conditions de vie, du climat social des habitants et le développement du lien social sur la résidence.

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes du Bassin de Marennes qui porte depuis 2017 un programme de prévention et valorisation des déchets organiques a été sollicité pour l'installation d'une aire de compostage collective.

La Communauté de Communes applique la Redevance incitative depuis 2015.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs premiers sont d'abord ceux du projet DSL à savoir : réunir les habitants autour d'un projet commun et développer les relations entre les habitants. Mais d'autres objectifs gravitent autour d'un tel projet :

- proposer aux habitants d'habitat collectif un mode de réduction des ordures ménagères tout comme cela est possible pour les particuliers disposant d'un jardin et à qui la CCBM propose depuis mai 2017 des composteurs individuels à prix réduit
- permettre aux habitants d'avoir des sacs d'ordures ménagères moins lourds et diminuer les nuisances qui en émanent : odeurs et asticots l'été
- sensibiliser à un geste éco-citoyen
- obtenir du compost pour les jardinières des habitants et les espaces verts de la résidence.

Résultats quantitatifs

20 foyers /60 sont venus récupérer leur bio-seau pour participer au compostage lors de l'inauguration, **soit 30% des habitants**. 3 référentes de site ont été formées et deux autres se sont portées volontaires le jour de l'inauguration.

En un an, 1 tonne de déchets compostés.

Quelques difficultés rencontrées :

- la qualité de notre broyat de déchetterie devant servir de structurant était très moyenne. Le broyat se compostait à toute vitesse et se compactait, et les habitants (moyenne d'âge assez élevée) avaient du mal à l'utiliser. Nous avons donc remplacé le broyat par les copeaux d'une scierie locale
- certains habitants ne respectent pas les consignes et mettent des déchets entiers et/ou ne recouvrent pas leurs déchets avec la matière sèche

Résultats qualitatifs

- Les habitants constatent déjà qu'ils ont moins de déchets dans leurs ordures ménagères et que les sacs noirs sont moins lourds à porter jusqu'au conteneur enterré.
- Une entraide s'est développée pour les personnes âgées désireuses de composter mais qui n'étaient pas physiquement capables de se déplacer aux composteurs.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Mars 2017 : Première rencontre avec les habitants lors d'une réunion publique organisée dans le cadre du projet DSL pour leur proposer le projet
- Mars/ Avril/ Mai 2017 : Porte à porte pour dénombrer le nombre de foyers intéressés pour participer et dimensionner l'installation
- Juin 2017 : Validation et lancement du projet en réunion avec les habitants
- Septembre 2017 : Commande des composteurs (six semaines de délais)
- Novembre 2017 : Formation initiale des référents de site de deux heures (formation continue tout au long de la vie du site)
- Décembre 2017 : Inauguration de l'aire en présence du président de la CCBM, également maire de la commune

Moyens humains

- 2 agents de la CAF
- 1 agent CCAS
- 1 Chargée de mission Prévention CCBM

Moyens financiers

La CCBM a financé l'équipement de l'aire :

- 310 euros pour les bacs et les panneaux de communication
- La Mairie a acheté le petit matériel et fabriqué un coffre en bois pour le stocker : moins de 100 euros

Moyens techniques

- 1 bac d'apports 600l
- 1 bac de maturation 600l
- 1 bac de structurant 600l
- 1 coffre de rangement
- Petit matériel : fourche, pelle, griffe, mini-pelle, bâche, cadenas

Nous avons créé un petit livret format A4 plié en deux spécifique au compostage collectif.

Partenaires mobilisés

CAF, MAIRIE et CCAS, Département de la Charente-Maritime, Habitat 17

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les agents de la CAF et du CCAS dont la prévention des déchets n'est pas le métier se sont parfaitement appropriés la technique et sont devenus de parfaits ambassadeurs du compostage.

Difficultés rencontrées

Les réunions dans le cadre d'un DSL prennent plus de temps et sont plus difficiles à mener car les habitants s'égarer vite sur les sujets du quotidien de la résidence (digicode, tapis sales, gardien, etc...).

Le compost a tendance à être sec et les référents de site n'ont pas accès à un point d'eau extérieur ; de ce fait elles prenaient l'eau chez elle. Nous avons donc investi dans une réserve d'eau de 300 litres.

Recommandations éventuelles

Les projets de DSL sont très courants et le fait de se greffer à eux pour ce type d'action donne une force de frappe supplémentaire. Les habitants doivent tout de même être motivés pour participer au projet et l'habitat disposer d'un espace

pouvant accueillir une aire de compostage.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine